



L'industrie régionale très convoitée par les groupes étrangers

La Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions du nord-est de la France où la présence de groupes étrangers est notable. Dans la région, les établissements dépendant de groupes étrangers emploient 65 200 salariés soit près de 12 % des salariés du secteur marchand. Au carrefour des grands axes routiers et proche d'autres pays d'Europe, la région bénéficie d'une situation géographique et d'un savoir-faire industriel propices à attirer des investisseurs étrangers. Ceux-ci sont essentiellement implantés dans l'industrie et leurs établissements localisés dans les grands pôles d'emploi. Leur poids économique est localement important dans certaines zones d'emploi comme celles de Dole et du Charolais. Si ces établissements contribuent localement au maintien de l'emploi, ils rendent aussi ces territoires davantage dépendants de décisions de grands groupes éloignés de la région et soumis à une économie internationale et très concurrentielle.

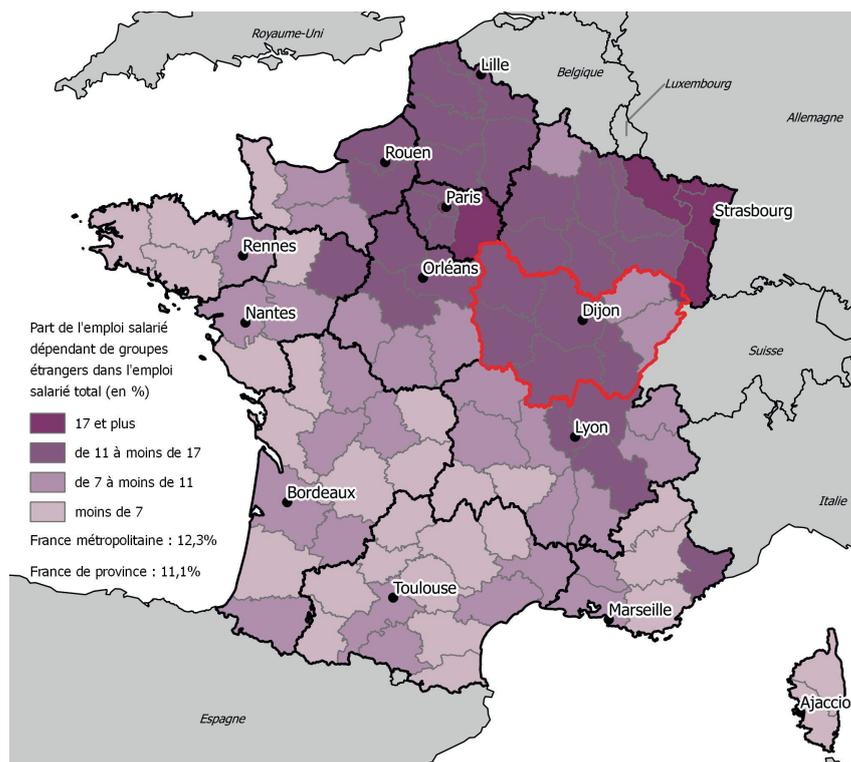
Hugo Andrieu, Régine Bordet-Gaudin, Insee

Berner à Saint-Julien-du-Sault, Solvay à Tavaux, FPT Powertrain Technologies à Bourbon-Lancy ou General Electric Energy à Belfort ont pour point commun d'appartenir à un groupe étranger. L'implantation d'établissements filiales de groupes étrangers dans la région témoigne de l'intérêt que suscite le tissu économique régional chez ces groupes. Identifier et comprendre les facteurs qui attirent les investisseurs étrangers permet aux pouvoirs publics d'organiser une veille économique (promotion, évolution du tissu productif...) contribuant au développement économique de la région.

Une région attractive pour les investisseurs étrangers

Les groupes étrangers sont présents en Bourgogne-Franche-Comté avec 1 860 établissements implantés dans la région. Ces établissements dont le centre de décision se situe hors de France (*définitions*) emploient 65 200 salariés début 2015, soit près de 12 % des salariés du secteur marchand. Ce taux de contrôle par des groupes étrangers est légèrement inférieur à la moyenne nationale (-0,4 point). Il est comparable à

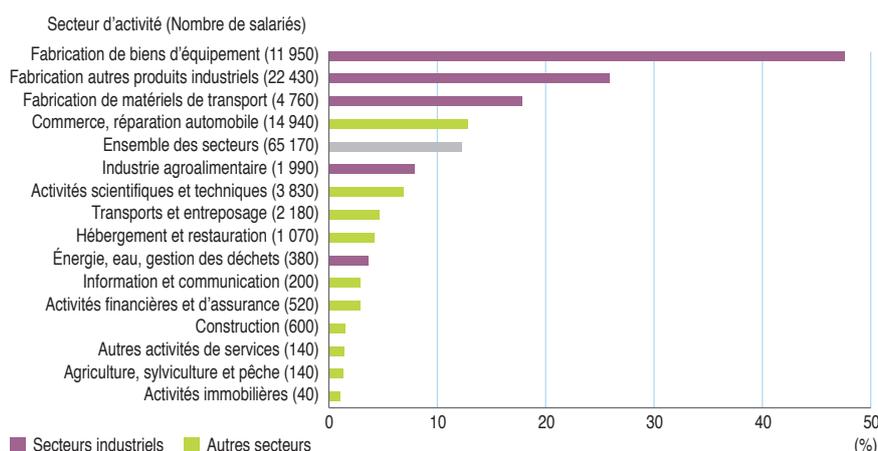
1 Les groupes étrangers très implantés dans le nord-est de la France



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors intérim
Sources : Insee, Clap 2014, Lifi 2014

2 Dans la fabrication de biens d'équipement, un emploi salarié sur deux dépend d'un groupe étranger

Part de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers par secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors intérim
Sources : Insee, Clap 2014, Lifi 2014

celui des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Centre-Val-de-Loire et loin derrière celui du Grand-Est, de l'Île-de-France et des Hauts-de-France qui attirent davantage les investisseurs étrangers (figure 1). Dans les autres régions de métropole, les taux de dépendance vis-à-vis de l'étranger sont beaucoup plus faibles. La Bourgogne-Franche-Comté bénéficie de sa situation géographique : sa proximité avec les frontières du nord-est de la France et la présence d'axes de communication reliant le nord et le sud ainsi que l'ouest et l'est de l'Europe contribuent au développement d'échanges avec les pays voisins ou proches notamment avec l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg. L'attractivité de la région est également favorisée par son économie historiquement tournée vers l'industrie, secteur dans lequel les groupes étrangers investissent davantage. La Bourgogne-Franche-Comté est dotée de savoirs-faire spécifiques dans les domaines notamment de la métallurgie, la plasturgie, la micro-technique, l'énergie, l'agro-alimentaire et de cinq pôles de compétitivité, autant d'atouts pour attirer les investisseurs étrangers.

Les établissements de la région qui dépendent de groupes étrangers ont produit 4,4 milliards d'euros de richesse en 2014 (définitions). Cela représente 13,6 % de la richesse dégagée par les établissements des secteurs marchands de la région, un taux inférieur à la moyenne de France métropolitaine (15,7 %). Dans la région, 70 % de la richesse dégagée par les établissements sous contrôle étranger proviennent de l'industrie et 28 % des activités tertiaires contre respectivement 37 % et 61 % au niveau national.

Un quart des salariés de l'industrie dépend d'un groupe étranger

En Bourgogne-Franche-Comté, l'industrie est très convoitée par les investisseurs étrangers. C'est le secteur d'activité où la proportion d'emplois dépendant d'un groupe étranger est la plus élevée : 24 % des salariés de l'industrie régionale travaillent en effet dans un établissement détenu par des groupes étrangers contre 21 % en France métropolitaine. Dans la région, le taux de contrôle atteint 47 % dans la fabrication de biens d'équipements (figure 2), secteur le plus dépendant de l'étranger comme dans

les autres régions de l'est de la France. La fabrication d'autres produits industriels, où globalement 26 % des salariés sont liés à un groupe étranger, regroupe des activités dont le taux de contrôle est très variable : dans la métallurgie, 65 % des effectifs relèvent d'un établissement rattaché à un groupe étranger alors que seulement 28 % le sont dans l'industrie du caoutchouc et du plastique. Dans le commerce et les services, la proportion d'emplois dépendant d'un groupe étranger est beaucoup plus faible, respectivement 13 % et 4 %.

Les zones d'emploi de Dole et du Charolais plus fortement dépendantes de groupes étrangers

Comme les autres emplois des secteurs marchands, les emplois dépendant de groupes étrangers sont pour la plupart situés dans les grands pôles urbains ; les zones d'emploi de Dijon, Belfort-Montbéliard-Héricourt, Besançon et Auxerre en concentrent à elles seules près de la moitié (figure 3). Ces territoires traversés par des axes autoroutiers ont de nombreux atouts : un tissu productif diversifié, un réseau de sous-traitants, une main-d'œuvre nombreuse et qualifiée facilitant la gestion des ressources humaines. Les établissements rattachés à un groupe étranger ont un poids économique variable selon le territoire. La part d'emplois dépendant d'un groupe étranger dans l'emploi total atteint 27 % dans la zone d'emploi de Dole et 19 % dans celle du Charolais. Dans ces deux territoires, les groupes étrangers ont un rôle d'autant plus important dans l'économie locale que le nombre d'employeurs est faible et que ceux-ci concentrent une part élevée d'emplois. C'est également le cas pour des zones d'emploi n'abritant pas de grands pôles urbains, comme celles de Gray et de Châtillon. Les groupes étrangers implantés sur ces territoires favorisent le développement d'un réseau de sous-traitants et d'activités présentes. De ce fait, en cas de difficultés économiques ou de restructuration des activités du groupe, l'impact sur l'emploi et sur les conditions de vie de la population serait immédiat et important. Dans la zone d'emploi de Dijon, les établissements contrôlés par des groupes étrangers regroupent seulement 12 % des emplois et relèvent d'activités très diversifiées. L'industrie compte la moitié des emplois dépendants, la fabrication d'équipements automobiles (Jtekt Automotive notamment) étant un fleuron de cette industrie locale. Le commerce en rassemble 30 % (Primark, Cora...), et les activités scientifiques et techniques 8 % (ISS Propreté, Prosegur Sécurité). Les zones d'emploi de Besançon et de Mâcon se caractérisent également par une moindre concentration d'emplois dépendants dans une palette d'activités variées.

Les entreprises filiales de groupes étrangers contribuent davantage aux exportations de la région

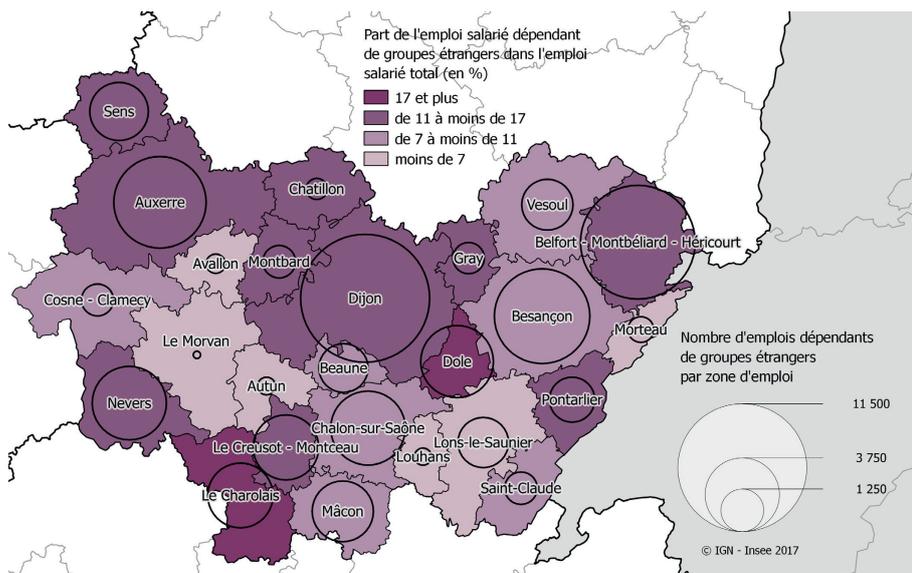
Près de 530 entreprises ayant leur siège social en Bourgogne-Franche-Comté dépendent d'un groupe dont le centre de décision est situé à l'étranger. Parmi elles, 55 % ont exporté des produits en 2014 contre seulement 13 % des entreprises régionales non dépendantes d'un groupe étranger. Près de 40 % de ces entreprises exercent une activité dans le commerce, le plus gros employeur étant la Société Berner, spécialisée dans la vente d'outils professionnels et de produits industriels. Un peu plus de 25 % sont des entreprises industrielles de la fabrication de biens d'équipements et d'autres produits industriels (métallurgie, industrie chimique...).

Huit des dix principales entreprises exportatrices de la région au 1^{er} semestre 2017 appartiennent à un groupe étranger. C'est notamment le cas de GE Energy qui se classe parmi les 100 premières entreprises exportatrices françaises pour le montant total des exportations réalisé en 2016 (définitions).

Sources : Direccte ; DGT ; DGDDI

3 Des groupes étrangers implantés dans les grandes zones d'emploi et dans des territoires plutôt industriels

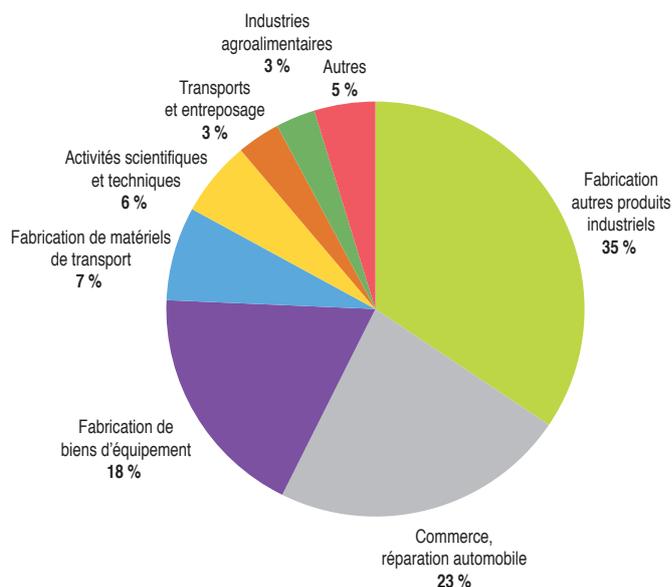
Nombre d'emplois salariés dépendant de groupes étrangers et part dans l'emploi salarié total par zone d'emploi



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors intérim
Sources : Insee, Clap 2014, Lifi 2014

4 Forte concentration des emplois dépendants de groupes étrangers dans l'industrie

Répartition de l'emploi salarié dépendant de groupes étrangers par secteur d'activité en Bourgogne-Franche-Comté



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors intérim
Sources : Insee, Clap 2014, Lifi 2014

Enfin, dans les zones d'emplois du Morvan, de Louhans et d'Autun, la part d'emplois liés à la présence d'un groupe étranger dans l'emploi total est plus faible, inférieure à 5 %.

Des investisseurs étrangers surtout dans l'industrie

Les établissements de la région sous contrôle étranger sont pour la plupart implantés dans l'industrie (figure 4) : deux tiers de

leurs salariés travaillent dans ce secteur (41 510 salariés). Les plus gros employeurs sont des établissements de la métallurgie et de la sidérurgie comme Aperam, Industeel, U-Shin et de la fabrication de produits en caoutchouc et plastique (Reydel Automotive, Anvis, Kohler).

Des investisseurs étrangers sont également présents dans le commerce. Ils emploient 18 200 personnes soit 28 % des effectifs

Une dépendance qui se renforce dans la région

Entre 2010 et 2014, dans l'ensemble de l'économie marchande, le nombre d'emplois poursuit sa décroissance, entamée en 2008 dans la région alors qu'il progresse au niveau national où il rattrape son niveau d'avant crise.

Dans ce contexte économique régional défavorable, le poids des groupes étrangers se renforce. Les effectifs salariés des établissements filiales d'un groupe dont la tête se situe à l'étranger (définitions) progressent de 6 % tandis qu'ils diminuent dans les mêmes proportions dans les autres établissements de la région. Ils augmentent notamment dans les secteurs du commerce, dans la fabrication d'autres produits industriels et la construction, des secteurs également touchés par la crise économique.

Parmi les salariés dépendant d'un groupe étranger en 2014, 13 % travaillent dans un établissement qui appartenait à un groupe français en 2010. À l'inverse, 5 % salariés passent dans le giron d'un groupe français de 2010 à 2014.

Ainsi les groupes étrangers limitent les pertes d'emploi et renforcent leur présence dans la région sur cette période.

des établissements filiales d'un groupe étranger. Les deux tiers des établissements sont spécialisés dans le commerce de détail et comptent 7 500 salariés.

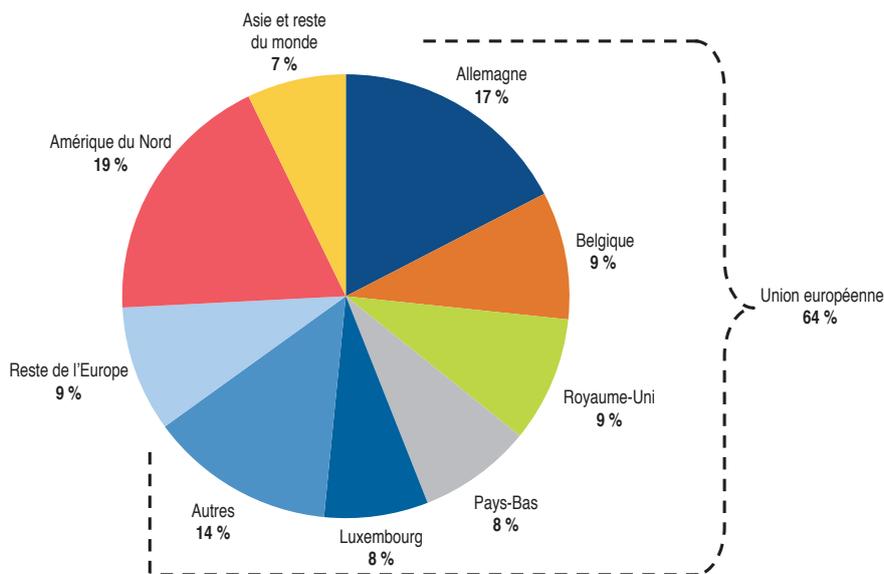
Les établissements sous contrôle étranger, tous secteurs confondus, sont des employeurs de grande taille : un tiers des emplois se situent dans des structures de plus de 250 salariés, contre à peine 15 % dans les autres établissements marchands de la région. Fortement implantés dans l'industrie, ils se positionnent d'abord sur des activités très concurrentielles pour lesquelles des investissements lourds en technologie, recherche et développement sont réalisés dans la région.

Les principaux investisseurs implantés en Europe et en Amérique du Nord

Deux tiers des salariés travaillant dans une filiale de groupes étrangers dépendent d'un centre de décision situé dans l'Union européenne et un cinquième en Amérique du Nord (figure 5). Au carrefour des grandes infrastructures routières reliant l'Espagne à l'Allemagne et à d'autres pays d'Europe, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie de la proximité des sièges de grands groupes allemands, belges et luxembourgeois. Par le passé, les ressources naturelles de la région ont également attiré des capitaux étrangers. C'est ainsi que l'existence de mines de sel à Poligny et de calcaire à Damparis, et la présence d'un réseau de communication développé, ont amené le groupe Solvay, originaire de Belgique, à implanter une usine chimique à Tavaux en 1925.

5 Des groupes européens et américains

Répartition des emplois dépendant de groupes étrangers en Bourgogne-Franche-Comté selon la nationalité du groupe



Champ : établissements employeurs des secteurs marchands hors intérim
Sources : Insee, Clap 2014, Lifi 2014

Si 35 % des salariés des établissements contrôlés par des groupes européens travaillent dans la fabrication d'autres produits industriels, 29 % ont un emploi dans le commerce. Les établissements dépendant de groupes américains se concentrent davantage dans l'industrie, principalement dans la fabrication de biens d'équipements (44 % des salariés) et celle d'autres produits industriels (25 %). ■

Champs et sources

L'étude porte sur les salariés des établissements relevant d'entreprises dépendant de groupes étrangers. Le champ est celui des secteurs marchands hors intérim.

Le fichier **Connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés ainsi que les sièges sociaux.

La **base de données sur les liaisons financières (Lifi)** permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, de déterminer le contour du groupe et la localisation de la tête de groupe et du centre de décision.

L'implantation de groupes étrangers dans la région est également la conséquence de rachats de grands établissements régionaux par des groupes étrangers. C'est le cas

notamment à Belfort, où la branche énergie de l'entreprise Alstom a été reprise en 2014 par GE Energy dont le centre de décision est situé aux États-Unis.

Définitions

L'**entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes. Elle est **filiale** d'un groupe lorsqu'elle est détenue à plus de 50 %. L'**établissement** est une unité de production individualisée mais juridiquement dépendante de l'entreprise.

Un **groupe** est dit **étranger** si l'entreprise à sa tête est localisée à l'étranger. Le lieu d'exercice de la décision stratégique ne coïncide pas toujours avec la localisation de la tête ultime du groupe qui peut être une holding financière domiciliée, pour certaines, dans un pays proposant une fiscalité très avantageuse, alors que le centre de décision réel est en France ou dans un autre pays étranger.

L'étude repose sur la notion de **centre de décision** qui permet de rendre compte de la nationalité réelle d'un groupe c'est-à-dire du lieu où se prennent les décisions stratégiques. Pour des raisons de continuité de séries, l'analyse des évolutions repose sur la notion de **tête de groupe**, lieu d'implantation du siège du groupe.

La **richesse dégagée** par les établissements est estimée en répartissant la valeur ajoutée des entreprises dont ils dépendent au prorata des rémunérations brutes. Cela permet d'approcher le poids économique des établissements sur un territoire, mais n'autorise pas à rapporter cette richesse au facteur travail (les effectifs salariés, par exemple), ni de la rapporter au PIB régional.

Les données relatives aux **exportations** sont comptabilisées au siège de l'entreprise et ne prennent pas en compte les flux internes aux groupes. Ces données sont fournies par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation du travail et de l'emploi (Dirccte), les Directions générales du Trésor (DGT) et des Douanes et droits indirects (DGDDI).

Insee Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Louis Garnier
CS 11997
25020 BESANÇON CEDEX

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Rédactrice en chef :
Martine Azouguagh

Mise en page :
STDI

Crédits photos :
CRT, L. Cheviet

ISSN : 2497-4455

Dépôt légal : octobre 2017

© Insee 2017

Pour en savoir plus

- Baraton M., Lemasson J., Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger, *Insee Première* n° 1611, juillet 2016.
- Rapport sur l'internationalisation de l'économie française. Bilan 2016 des investissements étrangers en France, Business France, mars 2017.
- Rouxel M., 42 000 salariés bretons travaillent pour des groupes étrangers, *Insee Analyses Bretagne* n° 57, mars 2017.
- Besnard S., Fraboul S., La région attire plus d'investissements étrangers que ses voisins de l'Ouest, *Insee Analyses Pays de la Loire* n° 36, octobre 2016.
- Portrait de la Bourgogne-Franche-Comté, *Insee Dossier* n° 2, avril 2016.

